



Tableau récapitulatif Axes / Objectifs opérationnel / Actions-phares / indicateurs de suivi

Version validée par CA du 27/03/2019

Axes stratégiques	Indicateurs Axes	N° OO	Intitulé de l'Objectif opérationnel (OO)	Indicateurs OO	N° AP	Intitulé de l'action phare			
AXE 1 PROTEGER LES COEURS DE NATURE ET BÂTIR UN RESEAU CONNECTE	- nombre RN / Surface RN - % de RN impliquées dans les réseaux régionaux - % de RN prenant en compte le Changement Climatique dans leur Plan de Gestion - Caractère opérationnel du fonctionnement interréseaux (échelle interprétation : 1 participations croisées aux CA, 3 actions stratégiques communes, 5 construction d'un réseau unique connecté)	001.1	Etendre le réseau RN sur les zones à enjeux de conservation prioritaire – 500 RN en 2030	n° 1 : nb de RN créées par le Ministère de l'Environnement	AP1.11	Elaborer et porter auprès des instances de création de RN, une stratégie d'évolution du réseau – 500 RN à H2030, positionnées de manière stratégique - représentativité, fonctionnalité, adaptation aux enjeux climatiques – notamment en outre-mer			
				n° 2 : nb de RN créées par chaque Région		AP1.12	Soutenir les porteurs de projet afin de saisir les opportunités locales en matière de création ou d'extension de RN		
		001.2	Renforcer la contribution des espaces périphériques à la qualité des patrimoines protégés des RN	n° 3 : la connectivité effective entre RN-ENP et espaces de corridors est connue, RNF peut cibler les manques et orienter son action : oui, moyen, non (A Dire d'Expert)	AP1.21	Elaborer une analyse des outils de protection et d'aménagement du territoire complémentaires aux RN – dont TVB, SRADDET, SRCE etc.			
				n° 4 : nb connu de RN ayant un Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT)		AP1.22	Accompagner les gestionnaires sur les enjeux d'ancrage territorial et la valorisation de la complémentarité territoriale (TVB...), réglementaire et institutionnelle - lien avec le diagnostic du PDG		
		001.3	Dynamiser le réseau Natura 2000 par un pilotage conjoint, avec FPNRF & FCEN, notamment...	n° 5 : rôle moteur de RNF dans l'animation : oui, partiellement, non	AP1.31	Contribuer à la mise en réseau des acteurs du réseau Natura 2000			
						AP1.32	Jouer un rôle moteur dans l'animation de ce réseau Natura 2000		
		001.4	Capitaliser une connaissance consolidée des « territoires réserves naturelles »	n° 6 : niveau qualitatif de connaissance des RN par RNF sur les trois champs d'action (1 à 3 champs sont connus)	AP1.41	Elaborer une stratégie de connaissance dans les trois champs d'action			
						AP1.42	Organiser les flux de données pour que les différentes bases soient compatibles, notamment en lien avec les protocoles communs		
		001.5	Valoriser la connaissance consolidée des « territoires réserves naturelles »	n° 7 : un état des lieux quinquennal élaboré et diffusé : oui, partiellement, non	AP1.51	Produire tous les 5 ans un « état des lieux RN » exhaustif et produire des analyses d'évolution périodiques			
				n° 8 : les outils de mesure de la contribution des RN à la protection du PN, aux diverses échelles de territoire, existent et sont opérationnels : oui, partiellement, non		AP1.52	Mesurer la contribution des RN en matière de protection du patrimoine naturel (internationale, nationale, régionale, territoriale, par rapport aux autres ENP)		
		AXE 2 RN 2.0. PROMOUVOIR L'EXCELLENCE ET LE RAYONNEMENT DANS LES TERRITOIRES	Etat global de la perception des RN par les acteurs des territoires (indicateur à développer à partir des travaux en cours : DAT, étude CEREMA...)	002.1	Garantir le respect des fondamentaux de l'outil RN	n° 9 : % de respect des 6 fondamentaux dans les RN	AP2.11	Maintenir une veille permanente de RNF sur les RN pouvant se trouver en situation critique du fait du non-respect des fondamentaux, mobiliser si nécessaire, et maintenir des relations de confiance et d'alerte respectives sur des situations critiques avec les autorités de tutelle des RN (et la nouvelle agence OFB)	
						n° 10 : de conformité besoins calculés vs budgets alloués		AP2.12	Sensibiliser et accompagner les organismes gestionnaires dans la réalisation des missions de Police au sein des RN ; réaliser une étude sur le statut des agents commissionnés des RN
								AP2.13	Elaborer une stratégie de financement des RN et mettre en œuvre un plan d'action
								AP2.14	Faire appliquer la méthodologie coût de gestion des RN avec la valeur du point CCNA actualisée
002.2	Être plateforme de services et de ressources pour les membres			n° 11 : existence d'une offre de service structurée pour chaque catégorie de membres : oui/non/partiel	AP2.21	Mettre en place une offre de services aux membres par catégorie de membres (Org. Gest., Pers. Ph., Autorité Cl.) et par métier			
				n° 12 : existence d'un centre de ressources opérationnel : oui/non/partiel		AP2.22	Mettre en place un centre de ressources des productions du réseau et de RNF et une plateforme d'échanges pour les gestionnaires ouverts aux réseaux d'espaces protégés (en lien avec AFB)		
						AP2.23	Créer et animer une boîte à outils « Plan de gestion » adéquate pour la gestion des RN, leur adaptation permanente aux enjeux émergents et leur intégration aux territoires (Formations, tutoriels, Retours expériences, etc.)		
002.3	Créer et mettre en œuvre une offre de professionnalisation			n° 13 : existence d'une offre de formation structurée : oui/non/partiel	AP2.31	Disposer d'une stratégie de développement des compétences du réseau des RN (comprenant création d'un réseau de formateurs RN, dispositif de compagnonnage, certification et diplôme, appui des OG sur plan de développement des compétences, gestionnaires organismes de formation, etc.) et mettre en œuvre les plans d'action correspondants – en lien avec les gestionnaires et l'OFB			
				n° 14 : existence d'une offre d'équipements propre aux RN : oui/non/partiel		AP2.32	Développer des partenariats à différentes échelles avec les acteurs professionnels de la formation (OFB, UniFormation, Ministère du Travail, Ministère de l'Éducation, etc...)		
						AP2.33	Proposer une offre d'équipements et d'outils nécessaires à la gestion des RN (tenue uniforme commune, préconisation sécurité, partage de matériel professionnel, catalogue de matériel proposé, etc.)		
002.4	Faire reconnaître le réseau des RN comme acteur d'éducation et de sensibilisation, privilégié et innovant			n° 15 : mission EE intégrée dans la méthode coûts de gestion : oui/non	AP2.41	Elaborer un document de valorisation de la contribution des RN aux politiques publiques en matière d'ESN : portrait des actions d'éducation et de sensibilisation à la nature dans les RN			
				n° 16 : nb de partenariats opérationnels avec les acteurs de l'ESN		AP2.42	Faire intégrer la mission EE dans la méthodologie des coûts de gestion		
						AP2.43	Asseoir un ou deux partenariat(s) opérationnel(s) (au bénéfice des RN) avec les acteurs de l'éducation (...)		
002.5	Faire des RN des actrices de leur territoire appropriées par les habitants			n° 17 : existence de la boîte à outils DAT : oui/non/partiel	AP2.51	Créer et animer une boîte à outils « Ancrage territorial » (comprenant notamment l'accompagnement à l'élaboration d'un Diagnostic d'ancrage territorial (DAT) et la mise en place et l'animation d'une plateforme de retours d'expérience sur l'appropriation par les habitants)			
				n° 18 : existence d'au moins 2 ateliers opérationnels et actifs dans le domaine des "sports de nature" et "tourisme", rassemblant au minimum 30 RN : oui/non/partiel		AP2.52	Structurer un réseau d'éducateurs ou d'ambassadeurs nature RN impliqués au niveau régional		
			AP2.53	Accompagner la mise en place de plans d'action « Protection de zones sensibles » en lien avec les acteurs des sports de nature et du tourisme					
002.6	Diffuser et transférer, en réciprocité, les acquis, les savoirs faire	n° 19 : taux de participation des RN aux Outils d'animation de RNF	AP2.61	Favoriser la création de réseaux professionnels de RN et inter espaces protégés, aux différentes échelles – internationale, nationale, régionales, etc.					
				AP2.62	Favoriser la participation des gestionnaires d'espaces protégés dans le dispositif « Outils d'animation » de RNF et aux rencontres nationales/régionales				
AXE 3 FAIRE CONNAITRE ET RECONNAITRE LES RESERVES NATURELLES ET LEURS GESTIONNAIRES	- Nombre de communications d'envergure nationale en 10 ans (bon = entre 3 à 5 en 10 ans) A minima, les 15 Régions ont communiqué 1 fois en 10 ans sur leurs RN	003.1	Concevoir une stratégie de communication	n° 20 : une stratégie de communication RNF validée et mise en œuvre : oui/non	AP3.11	Une stratégie de communication RNF validée et mise en œuvre			
				AP3.12		Concevoir et promouvoir une stratégie de communication propre aux RN auprès des gestionnaires			
				AP3.13		Inscrire les réserves naturelles au sein des espaces naturels protégés dans la communication de l'AFB et des ARB			
		003.2	Rendre visibles les RN dans leurs territoires	n° 21 : charte graphique révisée et promue : oui/non/partiel	AP3.21	Réviser et porter à connaissance la charte graphique des RN			
				n° 22 : application numérique créée : oui/non/partiel		AP3.22	Créer une application numérique collaborative ludique de découverte des réserves naturelles		
				n° 23 : au moins deux actions d'envergure sont mises en œuvre à n+12		AP3.23	Inciter les réserves naturelles à mettre en œuvre au moins deux actions issues de la stratégie de communication des réserves naturelles		
		003.3	Mobiliser les élus et responsables politiques pour soutenir et promouvoir l'outil RN	n° 24 : un annuaire d'élus et d'ambassadeurs : oui/non	AP3.31	Identifier et mobiliser un réseau hiérarchisé d'élus aux différentes échelles territoriales pour les RN (relais local de message, etc.) et un réseau d'ambassadeurs pour chaque élu identifié			
				n° 25 : une fiche numérique par circonscription : oui/non		AP3.32	Créer une fiche numérique « les réserves naturelles de votre circonscription » pour tous les députés et sénateurs		
						AP3.33	Inciter les gestionnaires à communiquer auprès de leurs élus sur la valeur ajoutée du territoire de la RN		



Axes stratégiques	Indicateurs Axes	N° OO	Intitulé de l'Objectif opérationnel (OO)	Indicateurs OO	N° AP	Intitulé de l'action phare		
AXE 3 FAIRE CONNAITRE ET RECONNAITRE LES RESERVES NATURELLES ET LEURS GESTIONNAIRES		003.4	Sensibiliser & mobiliser les citoyens en faveur de la nature	n° 26 : RNF est acteur de la campagne nationales "Un ENP près de chez vous" : oui/non	AP3.41	Participer à une campagne de communication/ sensibilisation d'envergure nationale à l'échelle des espaces naturels protégés		
				n° 27 : nb de campagnes nationales relayées par RNF	AP3.42	Etre relais national de campagnes EEDD		
		003.5	Susciter l'engagement de mécènes locaux et nationaux	n° 29 : 4 partenariats pluri annuel au niveau national au bénéfice des RN : atteint/non atteint/partiellement	AP3.51	Définir et valider une stratégie de partenariat, une charte et un plan d'action mis en œuvre		
				n° 30 : un fonds de dotation est créé : oui/non/partiel	AP3.52	Créer un fonds de dotation en propre ou collectivement avec les autres espaces naturels		
AXE 4 ANIMER UNE COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE VIVANTE, RESPONSABLE ET ENGAGEE	- Niveau de satisfaction des membres - Taux de participation des membres - Taux de participation des RN	004.1	Mobiliser et faciliter l'engagement des membres pour l'accomplissement des ambitions du réseau	n° 31 : nb de rencontres annuelles	AP4.11	Elaborer une stratégie de mobilisation des membres et mettre en œuvre un plan d'action (congrès spécifique ?)		
				n° 32 : taux de mise en œuvre des actions du PA de la stratégie de mobilisation	AP4.12	Valider une charte de valeurs et d'engagement du réseau des RN et la faire connaître de ses membres		
				n° 33 : le guide de procédures mentionne la participation au réseau RNF dans les conventions de gestion : oui/non	AP4.13	Consolider et innover sur les moyens de rencontres et les outils d'animation et de partage pour les gestionnaires et leurs partenaires		
		004.2	Sensibiliser les Tutelles et impliquer les organismes gestionnaires dans la contribution des membres au réseau	n° 34 : nb d'OG ayant signé la charte RNF-OG	AP4.21	Sensibiliser les tutelles à l'intégration d'une mention sur la participation au réseau des RN dans les conventions de gestion		
				n° 35 : chaque OA dispose d'un bureau et d'un copil complets et régulièrement renouvelés (4-5 ans max) : oui/non/partiel	AP4.22	Disposer d'un espace dédié aux Organismes gestionnaires membres au sein de RNF et des outils de sensibilisation et d'information adaptés de manière à favoriser leur implication dans la contribution au réseau		
		004.3	Favoriser les prises de responsabilité, l'émergence et la valorisation de compétences expertes du réseau	n° 36 : RNF dispose de : - 1 correspondant Région - 1 représentant/ instance régionale (lorsque RNF est désignée en propre) - 1 contact par Région - 1 contact à l'ARF Niveau d'atteinte (taux)	AP4.31	Mettre en place un dispositif de transmission des responsabilités, entre les membres, permettant la continuité d'une dynamique de réseau en termes d'animation, de portage d'initiatives, etc.		
					AP4.32	Mettre en place un dispositif permettant le transfert - notamment inter générationnel - et l'émergence de savoirs et de savoir-faire sur des compétences essentielles à la dynamique d'experts du réseau		
		004.4	Consolider et organiser les réseaux régionaux de gestionnaires et leur lien interrégional – national	n° 37 : RNF dispose d'un état de référence et d'un PA : oui/non/partiel	AP4.33	Réaliser une cartographie dynamique des expertises et des talents des membres		
					AP4.41	Faciliter la mise en place de réseaux régionaux de gestionnaires dans chaque Région		
					AP4.42	Animer un réseau de correspondants régionaux		
		004.5	Réduire l'empreinte écologique et sociale de RNF (de 25 %)	n° 38 : RNF dispose d'un état de référence et d'un PA : oui/non/partiel	AP4.43	Renforcer le lien avec l'Association Régions de France et animer un « groupe des Régions » dédié aux services environnement-RN des Régions membres		
					AP4.51	Un état 0 RNF et un tableau de bord associé élaborés		
		AXE 5 SUSCITER DES POLITIQUES AMBITIEUSES DE PROTECTION DE LA NATURE ET D'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	- % de SRADETT intégrant la politique RN - Indicateur politiques sectorielles à construire : OUI/NON (docs pris en compte à définir : cf. SCOT)	005.1	Défendre une ambition nationale et internationale pour la nature	n° 39 : existence d'un espace dédié à la prise de positions communes inter-ENP sur des sujets à enjeux nationaux	AP4.52	Une feuille de route à 10 ans élaborée
						n° 40 : Nb de positionnements convergents portés en 10 ans	AP4.53	Poursuivre la démarche engagée favorisant les déplacements doux
				005.2	Contribuer à l'émergence d'un positionnement politique convergent des Espaces naturels protégés français	n° 41 : % de Régions dans lesquelles les RN sont représentées dans les instances ARB, CRB, Comités de bassin	AP5.11	Créer des relations avec les pays limitrophes à la France : identifier des interlocuteurs dans chacun des pays et les rencontrer en vue de mettre en place des coopérations inter réserves
AP5.12	Participer à la création d'un poste de lobbyiste inter espaces protégés pour répondre aux ambitions nationale en matière de biodiversité							
AP5.21	Etre force de proposition d'une ambition de protection de 3% du territoire en espaces protégés avec la contribution de l'ensemble des réseaux concernés							
005.3	Faire reconnaître et positionner l'outil RN dans les politiques régionales et territoriales			n° 42 : nb de notes argumentaires et positionnements, élaborés et diffusés au réseau	AP5.22	S'assurer d'une gouvernance institutionnelle nationale des espaces protégés		
					AP5.23	Etre chef de file de l'initiative d'une plateforme informelle permettant les échanges et le partage de problématiques communes aux espaces protégés		
					AP5.31	Favoriser la représentation et la voix des RN dans les instances régionales et territoriales (ARB, CRB, Comités bassin, ..)		
005.4	Mobiliser des financements en faveur des membres et renforcer leurs partenariats avec les financeurs			n° 43 : RNF s'est dotée d'une capacité d'ingénierie de projets, financière et de lobbying financier : oui/non/partiel n° 44 : les moyens financiers dont disposent les RN ont évolué positivement et sont conformes aux besoins évalués par l'étude VetigoLab (55 millions € mini pour 346 RN ; 75 millions € pour 500 RN) : % d'atteinte des besoins cf VetigoLab pour 500 RN	AP5.32	Mobiliser les membres dans les travaux d'élaboration des stratégies régionales et locales - SRADETT et ses déclinaisons, notamment SCOT et PLUI -, initier et soutenir des partenariats entre les RN et les EPCI		
					AP5.33	Faire s'approprier, de par sa valeur ajoutée, l'outil RN par les collectivités et instances locales		
					AP5.41	Se mobiliser pour une recherche de nouveaux financements pour les RN : notamment fiscalité écologique		
					AP5.42	Mettre en place un service d'appui en ingénierie de projet auprès des membres		
AXE TRANSVERSAL VEILLE PROSPECTIVE, INNOVATION, EXPERIMENTATION	à construire	00T.1	Structurer la veille et la prospective pour anticiper les enjeux et s'adapter aux évolutions, notamment sur les enjeux sociétaux	- à construire	AP5.43	Multiplier les initiatives de coopération inter réserves naturelles		
				APT.11	Mettre en place un groupe prospectif inter réseaux			
				APT.12	Mettre en place un dispositif opérationnel de veille stratégique, de gouvernance et sur le financement articulé avec les autres réseaux d'espaces naturels protégés			
				APT.13	Engager des études prospectives "Enjeux de conservation à 2050", "Acteurs du territoire en lien avec les RN : rural, agriculture, cartographie des acteurs, etc.", "Intégration des plans de gestion dans les documents de planification du"			
		00T.2	Construire un partenariat durable avec le monde de la recherche, à l'interface entre connaissances des « territoires RN » et gestion	- à construire	APT.14	Rédiger et diffuser auprès des décideurs nationaux, régionaux, locaux des notes synthétiques de positionnement de RNF sur les sujets prospectifs		
					APT.21	Participer à la mise en œuvre des recommandations des rencontre chercheurs-gestionnaires de 2017 et 2019 (appel à projet chercheurs-gestionnaires, plateforme collaborative)		
		00T.3	Expérimenter puis diffuser sur des sujets et techniques émergents et stimulants	- à construire	APT.22	Réaliser un bilan et un retour d'expériences, en 2025 et 2030, des partenariats chercheurs gestionnaires dans le réseau des RN et restitution nationale		
					APT.31	Accompagner annuellement 1 ou 2 initiatives sur des thématiques émergentes dans le réseau		
					APT.32	Publier des travaux de capitalisation sur des thématiques portées par le réseau des RN		
		00T.4	Préserver des espaces d'innovation spontanée	- à construire	APT.33	Poser et appliquer le concept de BONHEUR NATUREL BRUT, dans le socio écosystème de la réserve naturelle, en tant que valeur non économique		
					APT.41	Favoriser l'émergence de temps de réflexion dédiés à l'innovation de manière à faire aboutir deux idées innovantes		
		00T.5	Prendre en compte les effets du changement climatique	- à construire	APT.51	Sensibiliser 100 % des gestionnaires de RN à la nécessaire adaptation de leur gestion		
					APT.52	Animer une communauté d'experts issus des espaces naturels protégés en matière d'adaptation de la gestion face aux effets du changement climatique		
					APT.53	Proposer une boîte à outils opérationnelle incluant une dimension "formation"		
		00T.6	Développer des projets inter réseaux Espaces naturels protégés, y compris de l'économie sociale et solidaire	- à construire	APT.61	Consolider des partenariats cadre avec les principaux réseaux d'espaces protégés		
					APT.62	Associer et faire bénéficier systématiquement les autre(s) réseau(x) d'espaces protégés des actions portées par RNF		
					APT.63	Co porter au moins deux initiatives inter réseaux sur des enjeux majeurs dans la protection du patrimoine naturel d'ici 2030		